

Vivre à Barcelonne

L'assemblée générale annuelle de l'association « Vivre à Barcelonne » se tiendra le :

Vendredi 10 juin 2022 à 20 heures dans la salle des associations (à coté de la bibliothèque – derrière la mairie).

L'association est ouverte à tous les habitants de Barcelonne, aux personnes possédant une résidence secondaire ainsi que leurs enfants âgés de plus de 14 ans. **Plusieurs membres de la famille ont le droit de participer à la vie de l'association.** Aucune cotisation n'est exigée. La feuille de présence à l'assemblée induit l'appartenance à l'association.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire a été fixé par les membres du bureau :

- 1° Rapport moral du président sur l'année 2021.
- 2° Rapport financier de la trésorière sur les comptes au 31 décembre 2021.
- 3° Approbation de ces rapports, quitus aux membres du bureau.
- 4° Recherche de nouvelles activités.
- 5° Nomination éventuelle de nouveaux membres du bureau.
- 6° Organisation d'une paella le 1^{er} Week End de juillet 2022.

Les membres du bureau comptent sur la présence de nombreux habitants.

Barcelonne le 23 mai 2022

Les membres du bureau.

Merci d'apporter vos suggestions en vue de redynamiser notre association.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée, merci de compléter le pouvoir et le déposer dans la boîte aux lettres « Vivre à Barcelonne », place de la mairie.

.....

POUVOIR

Mr ou (et) Mme donne (nt) pouvoir à
..... pour me (nous) représenter à
l'assemblée générale ordinaire de l'association « Vivre à Barcelonne » qui se tiendra dans la salle des associations, le vendredi 10 Juin 2022 à 20 heures.

Barcelonne le

Signature (s) et mention (s) manuscrite (s) « bon pour pouvoir ».